

Retours d'expériences sur la mise en place de la généralisation du tri à la source des biodéchets En Grande Couronne

Julie CHAUVIN

Responsable service Prévention & Mobilisation du territoire

CA Cergy-Pontoise

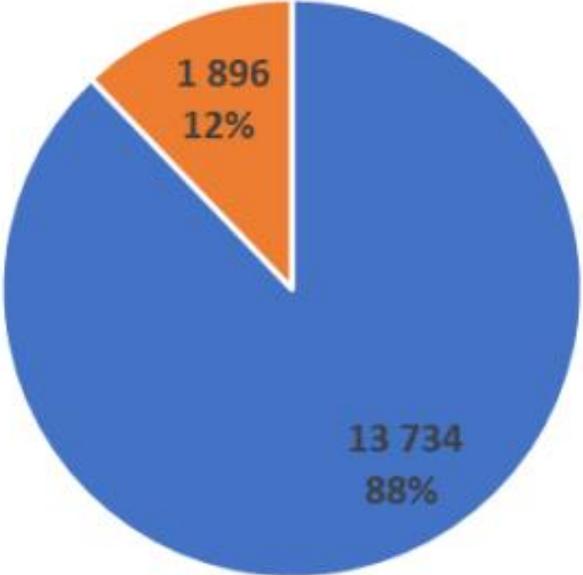
TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

Rencontres ORDIF – 4 juin 2025



LES BIODECHETS DU TERRITOIRE

Part des biodéchets des ménages / assimilés (t)



■ Biodéchets des ménages ■ Producteurs assimilés (Service public)



28,8 %
74,4 kg/hab/an

LA LOI AGEC

LOI AGEC

À partir du 1er janvier 2024, les collectivités devront mettre à disposition une solution de tri à la source des **biodéchets** pour que ceux-ci soient valorisés **en amendement organique** ou en biogaz.



Chaque territoire sera libre de définir son organisation et pourra être accompagné financièrement par l'État pour déployer la solution qui lui convient.

LOI AGEC

2 solutions complémentaires se présentent pour les collectivités :



La gestion de proximité : composteurs individuels, de quartier, en pied d'immeuble...



La collecte séparée : bacs spécifiques en porte à porte ou en borne d'apport volontaire

LE TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS AUJOURD'HUI A LA CACP



La collecte de végétaux en porte-à-porte de l'habitat pavillonnaire pour envoi en compostage



La distribution de composteurs en DRIVE plusieurs fois par an (1000/an depuis 2016)



L'installation de composteurs en pied d'immeuble / quartier sur demande (30 sites/an)

Avec les communes,

- collecte des biodéchets des écoles et centres de loisirs depuis septembre 2022 (100 établissements, 30 T/mois)
- lutte contre le gaspillage alimentaire,
- accompagnement sur le tri des déchets des marchés



Expérimentation du broyage des végétaux à domicile sur rdv en 2023, reconduction en 2024

LE TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS DEMAIN

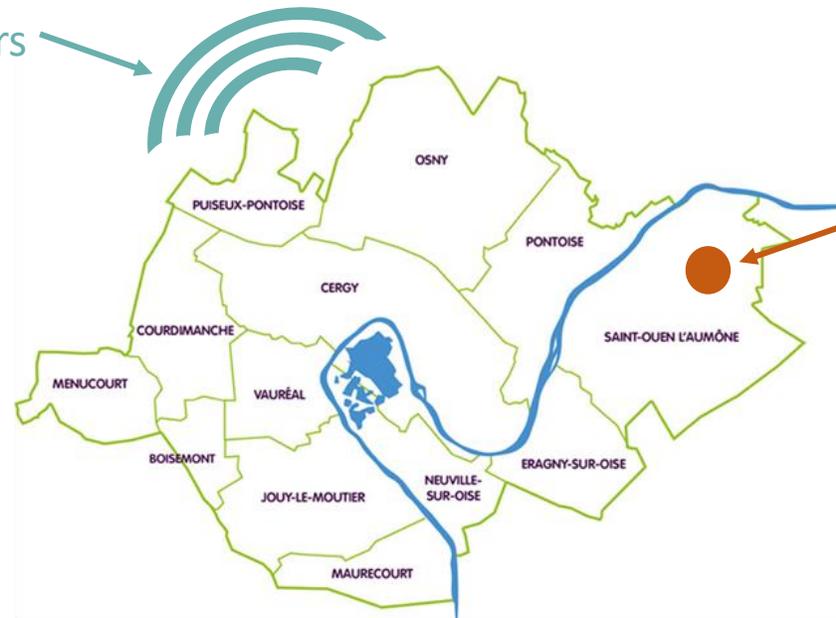
Une approche globale...

- sur tout le gisement du territoire (en priorisant les déchets ménagers et assimilés)
- sur la prévention, la collecte, le traitement et la valorisation

... et locale

- prise en compte des spécificités du territoire
- traitement et valorisation en local

Valorisation matière
chez les agriculteurs
dans le Vexin



Centre de
traitement

AXE 1 : Déploiement intensif
du compostage individuel



PROJET DE MASSIFICATION DE LA DOTATION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS



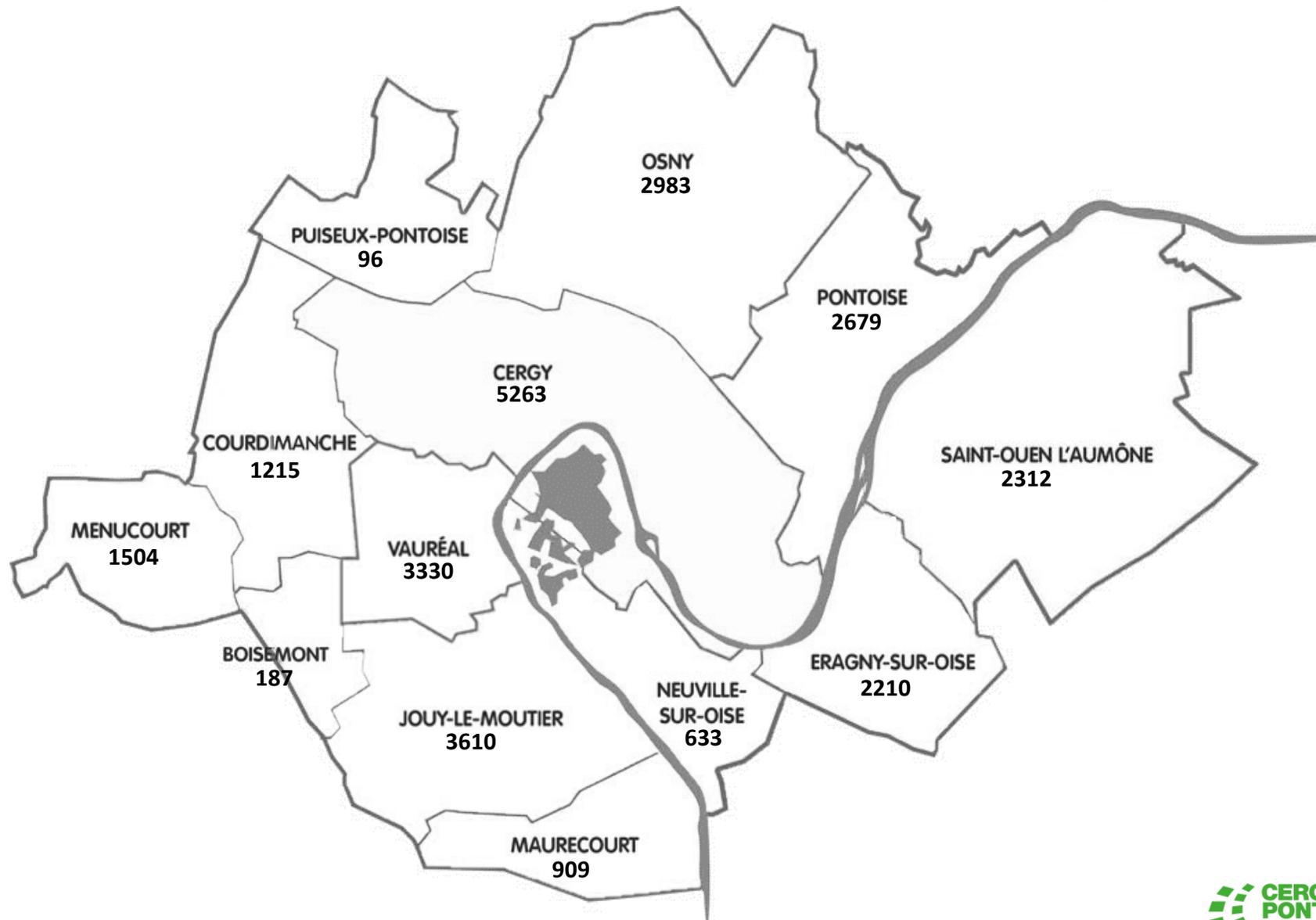
Objectifs sur 4 ans :

34 000 foyers accompagnés dont 27 000 nouveaux foyers à équiper de composteurs

Objectif par phase de déploiement :

7 000 foyers accompagnés dont 5 500 à équiper de composteurs
(les autres étant déjà équipés)

Nombre de foyers restant à doter en composteurs



Les chiffres indiquent le nombre de pavillons restant à doter en composteurs (avant enquête, mais en prenant en compte tous les composteurs distribués jusqu'à présent)

PROJET DE MASSIFICATION DE LA DOTATION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

OUTILS

Nouveau marché public de 1 an renouvelable 3 fois :

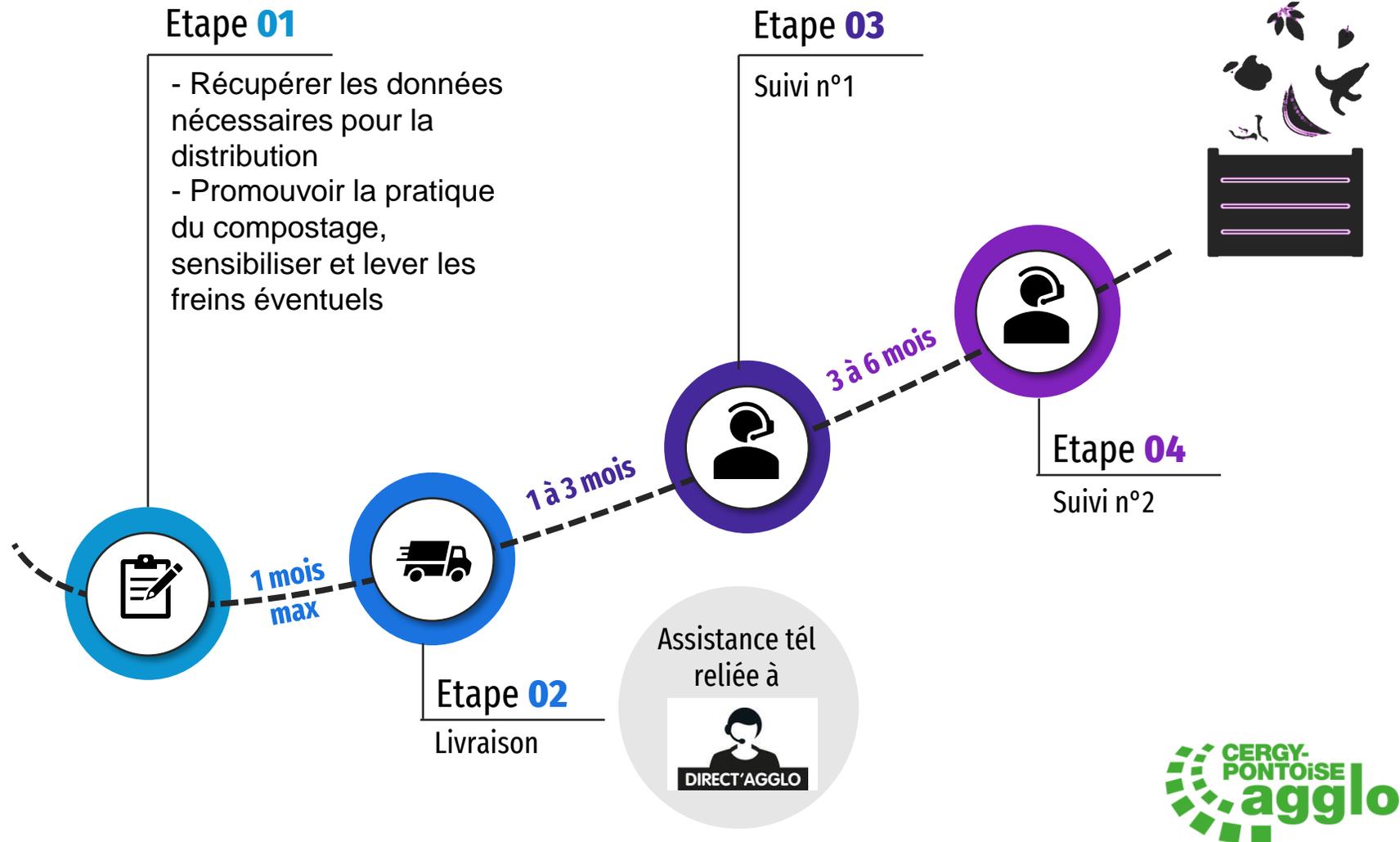
- **Lot 1 pour sensibiliser, accompagner les habitants**
- **Lot 2 pour distribuer les composteurs**



Marché public : Fourniture de composteurs (dans un contexte de très forte demande au niveau national)
existant

Possibilité de s'arrêter au bout d'un an

PRINCIPES DU DEPLOIEMENT



ETAPES PEALABLES ET DEMARRAGE

**CONSTRUCTION
DU PLAN DE
COMMUNICATION**

**ATTRIBUTION
DES MARCHE
D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE SUIVI ET DE
DISTRIBUTION**

**COORDINATION
AVEC LES COMMUNES
ET
AVEC LES
PRESTATAIRES**

**LANCEMENT DE LA
PHASE 1**

Boisemont,
Courdimanche
Menucourt
Osny
Puisseux-Pontoise

Lancement opérationnel de la phase 1



Kit Communication



Un courrier d'information sur le projet

- Ce courrier est signé par la CACP et la commune concernée
- Un « logo » spécifique pour l'opération
- Informations concrètes : but de l'opération, calendrier, nom des prestataires, comment ils vont se présenter, qui appeler pour avoir des renseignements ...

Un « kit presse – Web – RS » pour les communes et la CACP

- Éléments de langage / articles : Objectifs et calendrier de l'opération, Photos
- Promotion du support téléphonique ...)
- Vidéo « tuto de montage »
- Vidéo « Le compostage, mode d'emploi »

Supports de communication de proximité

- Guide compostage individuel
- FAQ / Éléments de langage : outil des éco-animateurs
- Logiciel cartographié : développé en interne (CACP), partagé avec le prestataire d'enquête et de distribution

A suivre ... *Suivi post-distribution*

« SOS Compost »
reliée à



Logique d'animation de communauté

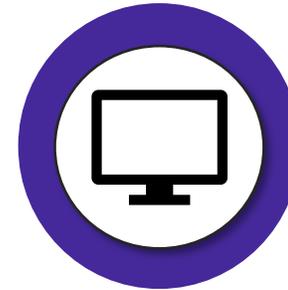
*Adhésion, interaction, montée en compétence, fierté de la démarche,
création de lien entre les habitants*



Appel +3 mois / +6 mois
Savoir si le composteur
est utilisé, si non
pourquoi (pb technique,
temps ..)



1 mailing par mois
"Trucs & Astuces"
Interview & retours
d'expériences
Rappel des dates
des prochains évènements



Formations
+
Dépannage



Visites à domicile
(cas particuliers identifiés
lors appels hotline, prise de
contact +3mois / +6mois)

Conseil par téléphone, organisation d'une visio, passage d'un éco-animateur



Axe 2 : Expérimentations du tri à la source
en point d'apport volontaire



Les principes

Une approche expérimentale pour :

- Tester les méthodes de sensibilisation, d'accompagnement et de suivi
- Tester les matériels (avec contrôle d'accès, sans, avec pédale ...)
- Tester les moyens opérationnels à mettre en œuvre (collecte, lavage ...)



Expérimenter au cœur de l'habitat dense

- Logements collectifs
- Commerces de proximités (déjà collectés via le service public)
- Sur les circuits de collecte des biodéchets existants (groupes scolaires)

Collaboration et communication

- Partage et validation avec la commune sur les consignes et les choix techniques (implantations, accès libre, fourniture de bioseau non systématique...)
- Mise en œuvre en collaboration avec le prestataire et la commune (éléments de langage, calendrier, modalités de sensibilisation)

LES BIODÉCHETS
Un cycle de vie vertueux

NOS RESTES SONT NOS RESSOURCES !

À partir du 13 juin 2025,
Le tri des restes alimentaires arrive près de chez vous !

DIRECT'AGGLO
01 34 41 90 00
www.cergy-pontoise.fr

Vaureal

CERGY-PONTOISE agglo

CERGY-PONTOISE agglo

Un nouveau geste de tri, une nouvelle collecte

À partir du 13 juin 2025, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Vauréal mettent en place un nouveau service de collecte de vos restes alimentaires pour permettre leur valorisation.

Pour cela, 5 nouveaux dispositifs sont accessibles dans votre quartier :



- 1 : nom quartier
- 2 : nom quartier
- 3 : nom quartier
- 4 : nom quartier
- 5 : nom quartier



Mode d'emploi

- Triez vos restes alimentaires :



- Mettez vos restes alimentaires dans :

- Un **bioseau** fourni par l'agglomération si vous le souhaitez
- Un **sac kraft**
- Un **sac transparent**
- Un **contenant réutilisable** de votre choix (de type saladier, boîte hermétique, ...)

- Rendez-vous à l'un des points de collecte
- Appuyez sur la pédale pour ouvrir la trappe
- Jetez votre sac ou vos déchets en vrac dans le bac

Les bacs sont ensuite collectés et acheminés vers une unité de compostage ou méthanisation pour valoriser les restes alimentaires en biogaz, électricité, chaleur ou compost.

Contact :

Julie Chauvin - julie.chauvin@cergypontoise.fr

Responsable service Prévention & mobilisation du territoire

Direction de la gestion des déchets

Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

